

DR Nord Midi-Pyrénées
OLRY - Enedis URE NMP
Service Raccordement
217 Avenue André Breton
46000 CAHORS

SIREN : 444608442
SIRET : 44460844215347
N° TVA IC : FR66444608442

**Facture commerciale N° 3263-0690960679 du
26/03/2026**

TOM LUCHIES EI - JARDIN DE LA SYMBIOSE
IMPASSE DU GLOUJOU
46700 SERIGNAC

Nos références ENEDIS	Client Acheteur
N° de dossier : 6264265701	TOM LUCHIES EI - JARDIN DE LA SYMBIOSE
N° de téléphone : 05 61 37 49 60	IMPASSE DU GLOUJOU
e-mail : nmp-gere@enedis.fr	46700 SERIGNAC
	SIREN : 912400264
	SIRET : 91240026400020
Vos références	
Code Adressage : 912400264_91240026400020	
Informations de livraison / réalisation de la prestation	
Nature de l'opération : Prestation de services	
Date de réalisation : 24/03/2026	
Adresse de réalisation de la prestation	
IMPASSE DU GLOUJOU	
46700 SERIGNAC	

Synthèse des montants facturés en Euros (€)

Montant HT	1 404,00
Montant de TVA	280,80
Montant TTC	1 684,80
Montant TTC déjà versé	-842,40
Montant à payer	842,40

Merci d'adresser votre règlement exclusivement en euros avant le 10/04/2026
Modalités de paiement en page 3

TVA acquittée sur les débits

Le règlement de cette facture est une condition obligatoire pour réaliser la mise en service de vos installations.

Intitulé de la prestation : Raccordement au réseau Enedis

Détail de la facture :

N°	Description	Qté	Unité	Prix unitaire HT (€) Avant réfaction	Prix unitaire HT (€) Après réfaction	Montant HT (€) Avant réfaction	Montant HT (€) Après réfaction	Taux de TVA (%)
000 010	Coût fixe du branchement soutirage	1	unité de service	2 340,00	1 404,00	2 340,00	1 404,00	20,00 %

Sous-total par taux de TVA Après réfaction	Montant HT (€)	Taux de TVA (%)	Montant de TVA (€)
	1 404,00	20,00 %	280,80
Total	Montant HT (€)	Montant de TVA (€)	Montant TTC (€)
	1 404,00	280,80	1 684,80
Montant déjà versé	Montant HT (€)	Montant de TVA (€)	Montant TTC (€)
	702,00	140,40	842,40
Montant à payer en Euros (€)			842,40

DUPLICATE



Comment payer votre facture

Vous réglez par virement :

Merci d'adresser votre règlement exclusivement en euros, par virement à l'ordre de Enedis sur le compte **LA BANQUE POSTALE - IBAN FR3520041000015757563B02059 - SWIFT PSSTFRPPPAR**, en reportant impérativement la référence du numéro de votre facture **3263-0690960679** dans le libellé de votre virement.

Vous réglez par CB (ou par virement instantané dans le cas du portail raccordement entreprise):

- Sur le portail raccordement Enedis Connect <https://connect-racco.enedis.fr>
- Ou sur le portail de raccordement entreprise <https://www.raccordement-entreprise-enedis.fr>

Vous réglez par TIP SEPA :

- Datez et signez le coupon TIP SEPA.
- Joignez un RIB
- Envoyez votre règlement à l'adresse figurant sur le TIP SEPA.

Vous réglez par chèque :

- Etablissez un chèque à l'ordre d'Enedis.
- Envoyez votre chèque accompagné du TIP SEPA non signé à l'adresse figurant sur le TIP SEPA.

Pénalités en cas de retard de paiement :

En cas de retard de paiement, les sommes dues sont majorées de plein droit de pénalités, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Ces pénalités sont calculées, sauf dispositions contractuelles contraires, sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage ; cette base ne peut être inférieure à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour où le paiement est exigible. Ces pénalités sont calculées à partir du premier jour suivant la date d'échéance du paiement jusqu'à la date de paiement effectif de la facture. En application de l'article D. 441-5 du code de commerce et seulement pour les professionnels soumis à l'article L. 441-1 du code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'échéance entraîne de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 €. Préavis de règlement sans frais pour le bénéficiaire. Aucun rabais, remise, ristourne et escompte ne seront accordés en cas de paiement à une date antérieure.

3/3



IBAN : JOINDRE UN RIB
ICS : FR31ZZZ533243
RUM : TIP313263011022283506909606792603

TOM LUCHIES EI - JARDIN DE LA
SYMBIOSE
IMPASSE DU GLOUJOU
46700 SERIGNAC

Montant : 842,40 €
0013270411

Date et Lieu	Signature
--------------	-----------

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SepaPgi ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Enedis à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Enedis. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SepaPgi ponctuel.

Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

Enedis
TSA 30203
41974 BLOIS CEDEX

Code Agence : 0LRY
N° devis / N° Cde achat :
6264265701
Num Client : 0013270411

326300000007

550031260347 85326301102228350690960679926105 84240